

REUNION QUARTIER TOURTEL

COMPTE RENDU

LE 28 JUIN 2023

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : une trentaine de personnes Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT, Mr Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, Mme Francine COQUILLAUD, Conseillère déléguée au budget participatif, Mme Marie Agnès ROUILLON, Conseillère déléguée à compétence large petite enfance, Mr Arnaud HARAND, Conseiller délégué aux animations et vie des quartiers.

Le conseil de quartier animé par Monsieur le Maire comportait 2 sujets : l'animation et la vie de quartier.

Il remercie la propriétaire du Petit Palais pour son accueil dans des locaux ce qui nous a permis de tenir ce conseil de quartier dans de bonnes conditions.

- L'animation du quartier :

Arnaud HARAND explique que chaque année se déroule un vide grenier, un bal et un buffet le soir du 14 juillet précédé d'une brocante. L'association du quartier organise aussi une marche gourmande à Bruley en bus le 19 ou 20 novembre.

Il y a aussi le Beaujolais nouveau chez Marcel le troisième jeudi de novembre.

La mairie souhaiterait lancer un micromarché. Une enquête a été faite auprès des habitants grâce à 700 flyers distribués, nous avons eu 80 réponses. La majorité préférerait le jeudi plutôt que le mercredi. Un essai sera donc fait pendant deux mois avec des commerçants locaux sur la placette face aux magasins entre 16h00 et 19h00. Si cela s'avère concluant, on poursuivra, sinon les habitants seront de nouveau consultés sur cette action.

Les riverains présents s'accordent sur l'intérêt d'un tel marché. Certains pensent que le mercredi aurait été un meilleur choix.

D'autre part, la propriétaire du Petit Palais rappelle qu'elle commercialise des produits locaux qui lui sont livrés à la demande des riverains.

- La sécurité du quartier :

Riverains : Il est constaté régulièrement des dépôts de déchets au pied de l'immeuble numéros 96 et 98 rue Poincaré.

Réponse de Mr Le Maire : L'association qui loue des appartements dans cet immeuble sera contactée par la mairie afin de mettre fin à ce comportement.

- La voirie :

Les riverains soulignent que des voitures pénètrent trop rapidement dans la rue Poincaré à partir de la rue Opalinska. Pour dégager la vue, il est demandé de rajouter un

troisième plot ce qui empêcherait les voitures de se garer sur le trottoir.

Réponse de Mr Le Maire : un agent municipal viendra sur le terrain pour étudier la solution technique la plus efficace.

Les riverains informent que les places handicapées sont souvent occupées par des personnes valides. D'autres part, le panneau situé au numéro 50 de la rue Zola n'est pas visible. La place handicapée au numéro 31 de la rue Opalinska gêne la sortie du parking de l'immeuble correspondant quand les utilitaires occupent la place.

Réponse de Mr Le Maire : nous enverrons la police municipale verbaliser si nécessaire, un agent municipal se rendra sur place pour rendre le panneau visible et améliorer la situation.

Un riverain signale des vols dans les voitures par des cyclistes la nuit.

Réponse de Mr Le Maire : cela relève de la police judiciaire et de sa directrice départementale. Un signalement sera fait par la mairie afin d'obtenir des rondes. Nous rappellerons les règles de sécurité dans un prochain numéro du 54500.

Les habitants aimeraient savoir quand les travaux de la rue Emile Zola seront enfin faits. Cela fait des années que Mr Le Maire s'est engagé à ce sujet.

Réponse de Mr Donati : Ces travaux sont prévus par la Métropole pour 2023, les riverains seront prévenus à l'avance, les finances sont bien réservées. Malheureusement, il n'est pas prévu d'enfouir les poteaux électriques comme cela a été fait pour les rues Opalinska et Poincaré car la Métropole considère que cela est bien trop coûteux. Elle réserve l'argent pour le développement des transports en commun ainsi que pour la sécurisation des prélèvements d'eau à partir de la Meurthe en plus du captage sur la Moselle. La Métropole finance aussi en priorité l'extension du réseau de chauffe interurbain afin de réduire les charges liées à l'explosion du coût des combustibles. Bien évidemment si le réseau électrique est dangereux, les poteaux ainsi que les câbles seront changés.

Des riverains sont indignés par cette décision qui les lèse.

Mr Le Maire précise qu'il interviendra auprès du Président de la Métropole pour que la rue Emile Zola ait des trottoirs sûrs pour les piétons.

Résumé des actions à faire :

- 1) Rappeler aux habitants de l'immeuble, numéros 96 et 98 rue Poincaré, les règles pour les ordures ménagères.
- 2) Rue Poincaré. Sécuriser l'entrée contre les voitures qui pénètrent trop rapidement à partir de la rue Opalinska (plot ?)
- 3) Rendre visible le panneau situé au numéro 50 de la rue Zola
- 4) 31 rue Opalinska. Faciliter la sortie du parking de l'immeuble.

